

# MÉMOIRE

Par

ANNIE ST-JEAN

Artiste photographe

Village d'Inverness, QC

MRC de L'Érable

Centre-du-Québec

À l'attention du

Ministère de la Culture et des Communications

Pour la consultation publique

De la région du Centre-du-Québec

Dans le cadre du

Renouvellement de la politique culturelle québécoise

En date du 4 avril 2016

# SOMMAIRE

## **INTRODUCTION.....3**

**Introduction du sujet**

**Ma réalité d'artiste en début de carrière**

**Mon cheminement dans l'atteinte de la professionnalisation de mon art**

**Mon plan**

## **DÉVELOPPEMENT.....6**

**1- Dossier de presse valable**

**2- Centres de diffusion**

**3- La Conférence régionale des élus (CRÉ)**

**4- Échanges entre les milieux urbains et ruraux**

## **CONCLUSION.....10**

**1- Rappel de la problématique**

**2- La méthodologie employée**

**3- Annonce des résultats**

**4- Ouverture**

## **BIBLIOGRAPHIE.....12**

**Ouvrages généraux**

**Cybergraphie**

## INTRODUCTION

La célèbre phrase de l'essai *L'Homme révolté*, d'Albert Camus : « La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent<sup>1</sup>. », m'inspire dans mes actions et mes engagements. Je tiens donc à prendre la parole au nom des artistes locaux et régionaux avec courage et détermination, durant la consultation publique du 25 avril 2016, au sujet de la nouvelle politique culturelle québécoise. En tant qu'artiste professionnelle en début de carrière habitant le village d'Inverness, au Centre-du-Québec, je prends conscience petit à petit des enjeux de l'avenir et de la pertinence de l'épanouissement des artistes habitant en région. Je fais cet acte social non seulement pour moi, mais aussi pour l'ensemble du milieu culturel de la région du Centre-du-Québec puisque ces orientations dicteront les interventions du gouvernement québécois pour les années à venir.

Je souhaite un avenir lumineux d'espoir et de créativité. Comme le dit le titre du poème de Gabriel Celaya : « La poésie est une arme chargée de futur<sup>2</sup>. » Et Véronique Côté de renchérir : « Je dis que nous avons besoin de poésie comme nous avons besoin de beauté et de nos voisins<sup>3</sup>. ». Le texte qui suit est une déclaration d'optimisme responsable dans l'atteinte d'un contexte favorisant l'échange et le dialogue entre ruralité et urbanité au sein de la société québécoise et ainsi qu'à l'enrichissement de chacune de ces parties en découlant. Pour définir avec justesse ce qu'est la culture québécoise, il est primordial que tous aient la possibilité à parts égales d'y mettre du sien.

### Ma réalité d'artiste en début de carrière

Après des études en arts plastiques et en joaillerie, j'ai quitté Montréal en 2003 pour m'installer à Inverness et travailler à *l'Atelier du Bronze* où j'œuvre en tant que mouleuse depuis treize années. Je mène parallèlement, depuis 2012, une carrière d'artiste dans le milieu de la photographie argentique contemporaine. Puisque *l'Atelier du Bronze d'Inverness* est une

---

<sup>1</sup> CAMUS, ALBERT, *L'homme révolté*, Édition Gallimard, 1951.

<sup>2</sup> CELAYA, GABRIEL, titre de poème (1970) repris et mis en exergue, *La vie habitable*, Atelier 10, 2014.

<sup>3</sup> CÔTÉ, VÉRONIQUE, *La vie habitable*, Atelier 10, 2014.

entreprise prospère avec laquelle fait affaire la grande majorité des artistes contemporains québécois reconnus au national comme à l'international, j'ai appris au fil des années en les côtoyant ce qu'est une réelle démarche d'artiste et comment fonctionne le monde des arts et de la culture au Québec.

Selon les exigences pour être reconnu comme artiste professionnel selon la Loi S-32.01:

A le statut d'artiste professionnel le créateur qui satisfait aux conditions suivantes : 1° il se déclare artiste professionnel ; 2° il crée des œuvres pour son propre compte ; 3° ses œuvres sont exposées, produites, publiées, représentées en public ou mises en marché par un diffuseur reconnu ; 4° il a reçu de ses pairs des témoignages de reconnaissance comme professionnel, par une mention d'honneur, une récompense, un prix, une bourse, une nomination à un jury, la sélection à un salon ou tout autre moyen de même nature<sup>4</sup>.

### **Mon cheminement dans l'atteinte de la professionnalisation de mon art**

En premier lieu, mon projet d'exposition solo de photographie *Hiver Tripatif (2013-2014)* a été sélectionné par un jury à l'Espace Hortense du village de Saint-Camille, qui a eu l'amabilité d'accepter mon projet malgré mon peu d'expérience. Pour lancer ma carrière, j'ai dû entièrement financer cette exposition solo d'envergure.

J'ai aussi eu la chance de rencontrer la journaliste Andrée-Anne Fréchette qui m'a offert d'écrire un article dans la revue de qualité L'Artis, dont le mandat est de promouvoir les artistes issus de tous les mouvements et de toutes les disciplines artistiques. Cet article était accompagné d'une superbe photo réalisée par le photographe Martin Savoie.

Grâce à ce seul et unique article et grâce à la diffusion de mon exposition à l'Espace Hortense, j'ai pu faire une demande de bourse au CALQ dans le cadre du Programme pour les arts et les lettres au Centre-du-Québec puisque j'étais maintenant considérée comme une artiste professionnelle en début de carrière.

L'artiste Dominique Laquerre, me suivant dans mes débuts, a bien voulu être mon mentor et m'accompagner avec toute son expérience et ces judicieux conseils tout au long de ce projet

---

<sup>4</sup> PUBLICATIONS QUÉBEC, *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature*, chapitre S-32.01, Gouvernement du Québec, 1988, c. 69, a. 7.

intitulé *Paysages : Richesse collective rurale (2014-2015)*. J'ai donc obtenu une première bourse de ce programme régional octroyée par le CALQ et la CRÉ.

J'ai aussi eu l'honneur d'obtenir le prix *Début de carrière professionnelle*, au GalArt 2015, événement de reconnaissance du milieu artistique et culturel centricois. Ce gala annuel est une très belle occasion d'obtenir la reconnaissance par les pairs, ce qui ouvre plusieurs portes du même fait.

*Clairière – Art et nature*, organisme sans but lucratif et forêt dédiée à la création contemporaine en arts visuels et en arts de la scène, a fait appel à mes services ainsi qu'à ceux de l'écrivaine Andrée-Anne Fréchette en 2015 afin de tracer en images et en mots la cartographie du réseau émergeant des *Porteurs d'utopies rurales*, pour souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme situé à Chesterville. Le projet *Porteurs d'utopies rurales (2015-2016)* a été subventionné par le CALQ et la CRÉ dans le volet organisme du Programme pour les arts et les lettres au Centre-du-Québec. Nous avons eu la chance d'avoir comme mentor, M. Serge Giguère, cinéaste, pour nous accompagner dans nos démarches et réalisations.

Voilà un portrait de début de carrière artistique dont je suis très fière, puisque composé de projets éthiquement engagés rapprochant la culture du citoyen et vice-versa. Je suis dans un bel élan dans la professionnalisation de mon art. Toutefois, j'ai certaines craintes quant à mon avenir d'artiste ainsi qu'à celui des artistes et des organismes émergents et bien établis vivant en région. Je vous en fais part dans les points qui suivent tout en continuant de mentionner ce qui fonctionne bien et ce qui est bénéfique pour la culture en région selon moi.

**Voici les points dont je souhaiterais traiter avec vous en tant qu'artiste habitant en région :**

- 1- Dossier de presse – artistes des instances locales et régionales**
- 2- Centres de diffusion**
- 3- La Conférence régionale des élus (CRÉ)**
- 4- Échanges entre milieux urbains et ruraux**

# DÉVELOPPEMENT

## 1- Dossier de presse valable – artistes des petites municipalités

Puisqu'il est important pour la carrière d'un artiste d'avoir et de s'accumuler un beau dossier de presse, je tiens à dire, selon mon expérience, qu'il est très difficile d'obtenir l'intérêt des journalistes en région, et plus particulièrement lorsqu'on expose ou/et habite loin des grandes municipalités de cette région. Ceux-ci semblent très sollicités et donc, peu disponibles. Il serait tout à fait pertinent, vu le grand nombre d'artistes au Centre-du-Québec, que la carrière d'un ou d'une journaliste soit entièrement dédiée aux arts et à la culture, de manière à connaître le sujet en profondeur pour pouvoir écrire des articles de qualité et reconnus par nos pairs au-delà de notre région. Nous avons bien sûr la revue *L'Artis* qui offre cette visibilité considérable, mais il serait mal vu que certains artistes plutôt que d'autres y apparaissent régulièrement. De plus, leur mission demeure d'avantage de faire connaître les artistes, que de promouvoir ou d'annoncer des événements. J'opterais donc, pour une présence accrue des arts et de la culture provenant de toutes les municipalités, petites ou grandes, dans les journaux périodiques régionaux.

## 2- Centres de diffusion

Les centres de diffusion reconnus par le Ministère de la Culture et des communications, dont la programmation compte en moyenne 5 ou 6 projets d'expositions annuellement, sont peu nombreux tandis que la demande est très importante (environ 300 propositions de projet pour un appel de dossier). Ces quelques centres reconnus présentent des expositions d'artistes québécois et internationaux bien établis dans le milieu culturel, afin d'acquérir une certaine renommée, et cela est compréhensible et valable. Ils permettent peut-être à un artiste émergent (à condition qu'il possède un beau dossier de presse) de diffuser son projet d'exposition durant leur programmation annuelle, ce qui est très peu. Les lieux d'exposition que l'on propose aux artistes émergents ou habitant en région intermédiaire n'ont pas la crédibilité nécessaire lorsque vient le temps de répondre à un appel de dossier des centres d'artistes se trouvant en dehors des limites de notre propre région.

Je propose que les lieux d'exposition à vocation culturelle déjà existants, mais qui n'ont pas encore la renommée souhaitée, aient des formations obligatoires dans le but d'atteindre un niveau de professionnalisme adéquat qui apporte aux artistes exposants la reconnaissance par les pairs. Puisque les lieux d'exposition sont souvent déjà dans des situations financièrement précaires, ils n'allouent pas de cachet aux artistes pour les droits d'auteurs, gardant leur budget simplement pour la survie de l'endroit. Les artistes doivent quant à eux donner une redevance lors de la vente d'œuvres exposées dans ce lieu. Il serait pertinent que le personnel de ces endroits ait une formation dans la vente d'œuvre d'art, ce qui serait bénéfique à la survie même de ces lieux précieux en leur permettant d'augmenter leur revenu tout en aidant les artistes exposants à vivre de leur art. De plus, cela favoriserait la décentralisation de l'accès aux loisirs et aux arts. Nous avons de très beaux lieux d'exposition en région, à nous de leur donner pleine capacité !

### **3- La Conférence régionale des élus (CRÉ)**

#### **Impacts sur moi et sur la communauté de mes projets subventionnés par le CALQ et la CRÉ**

Comme mentionné en introduction, trois expositions de photographie argentique sont à mon actif dont deux ont été subventionnées par le **CALQ** et la **CRÉ** (en 2014 et en 2015) dans le cadre du Programme pour les arts et les lettres au Centre-du-Québec.

De par la conception et la diffusion de mon projet de photographie *Paysages : Richesse collective rurale*, j'ai rejoint un public déjà sensible aux arts ainsi qu'un nouveau public qui y a découvert que l'art est accessible. Plus de 3 000 visiteurs provenant de milieux ruraux et urbains ont vu cette exposition qui démontre merveilleusement qu'il fait bon vivre à Inverness tout en mettant en valeur la poésie de nos paysages et la belle diversité de notre population. Par le fait même, un sentiment d'appartenance et de fierté au sein du village d'Inverness et du Musée du Bronze d'Inverness, où prenait place cette exposition, en a découlé.

Avec ma plus récente réalisation, l'exposition *Porteurs d'utopies rurales* (2015-2016), j'ai réalisé le portrait de plusieurs personnes inspirantes et engagées au sein de leur communauté.

Grâce à ces deux projets subventionnés, j'ai maintenant la reconnaissance de mes pairs au sein du milieu artistique et de la communauté centricoise. J'ai acquis une expérience des plus

enrichissante autant sur le plan humain que sur le plan technique dans l'atteinte de la professionnalisation de mon art. Aussi, ces projets valorisaient la vie en région et faisaient un pied de nez aux préjugés négatifs relatifs à la vie de campagne et de village.

Que du positif pour ma région et pour **les** régions du même fait.

### **Abolition de la CRÉ**

« L'homme est à l'origine du développement ; il en est aussi la fin<sup>5</sup>. »

Dû aux mesures austérités, la Conférence régionale des élus (CRÉ), organisme composé d'élus et de représentant de la société civile qui encourageait l'essor artistique dans les régions et dont les retombées en matière de développement culturel, social et économique étaient bénéfiques pour celles-ci, a été abolie, ce qui a un impact majeur pour les artistes et les organismes vivant en région.

« Le CALQ, créé en 1994 et ayant pour mandat de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création, l'expérimentation et la production artistique et culturelle, ainsi que d'en favoriser le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger, [...]»<sup>6</sup>, se retrouve alors sans intermédiaire dans les régions avec lequel négocier ses ententes pour l'élaboration d'un programme régional. L'adhésion de toutes les MRC est maintenant nécessaire pour l'élaboration d'une entente couvrant l'ensemble de la région. Comme les MRC n'ont pas la même sensibilité face à la culture, cela rend le projet d'une entente régionale très précaire. Cela est bien dommage et m'inquiète pour l'avenir.

Je souhaite que l'État maintienne la capacité de soutenir le développement culturel avec équité sur l'ensemble du territoire québécois, en fonction des besoins des diverses régions, de la métropole et de la capitale nationale. Les arts et la culture en région ne doivent pas être délaissés, il en va de leur avenir et de leur survie. Les communautés se développent autour de la culture. Celle-ci est le noyau de plusieurs petits villages, tel Inverness qui a pris un essor culturel grâce au sculpteur (et *porteur d'utopies rurales*) M. Gérard Bélanger qui a instauré la spécialité de la fonderie d'art en bronze qui fait maintenant la renommé de ce village. La prochaine politique culturelle du Québec doit, selon moi, encourager les villages à se construire

---

<sup>5</sup> UNESCO, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, 1982, point 14.

<sup>6</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Renouvellement de la politique culturelle du Québec – Contexte général*, Gouvernement du Québec, 2016.



autour de l'art tel un noyau puissant d'attraction pour rayonner par la créativité et par la richesse de la collectivité qui s'en dégage.

#### **4- Échanges entre les milieux ruraux et urbains**

Selon l'UNESCO : « La culture est dialogue, échanges d'idées et d'expériences, appréciation d'autres valeurs et traditions ; dans l'isolement, elle s'épuise et meurt<sup>7</sup>.<sup>7</sup> ». Il faut décentraliser la vie culturelle pour un dialogue et un échange des plus enrichissants entre ruralité et urbanité afin d'instaurer un climat de respect et d'ouverture et ainsi d'éviter l'isolement des artistes en région en leur donnant la chance de vivre eux aussi de leur art.

La culture est considérée comme le miroir de ce que nous sommes en tant que société. Elle nous renvoie l'image de notre identité, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif. Elle fournit les clés pour comprendre le monde et ensuite se définir. Pour ne pas compromettre l'identité de la culture québécoise, il est primordial que les artistes de partout sur le territoire aient à parts égales l'opportunité d'être subventionnés et d'être diffusés. Pourquoi les artistes en région ne seraient pas glorifiés et admirés autant en région que dans les grandes villes du Québec et ainsi favoriser la diversité ? Nous avons de grands talents dans notre région et nous en sommes fiers. Nous, acteurs du milieu culturel centricois et des autres régions intermédiaires ou éloignées, devons continuer à être soutenus pour l'efflorescence culturelle du Québec entier.

Vive le pluralisme culturel où les identités culturelles se côtoient puisque les particularités de chacun et chacune favorisent la communion et la collectivité. Avec un tel partage, « Identité culturelle et diversité culturelle sont indissociables<sup>8</sup>.<sup>8</sup> » et donnent du sens.

---

<sup>7</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Renouvellement de la politique culturelle du Québec – Contexte général*, Gouvernement du Québec, 2016, point 4.

<sup>8</sup> UNESCO, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, 1982.

# CONCLUSION

## Rappel de la problématique :

Il me tient à cœur de témoigner le 25 avril prochain durant la consultation publique dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle québécoise, car il est difficile pour les artistes habitants dans des instances locales (municipalités) et régionales (MRC) d'obtenir la reconnaissance de leurs pairs du milieu artistique en dehors de leur propre région ou dans les grands centres, tels la métropole ou la capitale nationale, d'autant plus si ce sont des artistes émergents ou en début de carrière.

## La méthodologie employée :

J'ai consulté plusieurs ouvrages traitant du sujet de la culture et de l'importance que celle-ci a pour le développement de l'identité d'une société. Plusieurs d'entre eux développent sur l'art en tant que résistance dans le respect et la diversité des particularités culturelles. J'ai opté pour un mémoire d'espoir afin d'apporter des énoncés clairs sur des solutions concrètes pour l'avenir de la culture du Québec et de ma région. Comme l'a dit M. Simon Brault, directeur et chef à la direction du Conseil des Arts du Canada, en parlant du thème choisi pour le *Sommet canadien des arts* en avril 2015 : « Il s'agit à la foi d'une déclaration d'optimisme et d'un énoncé de responsabilité<sup>9</sup>. », tout comme l'est ce mémoire.

## Annnonce des résultats :

En conclusion, pour un avenir lumineux et une bonne diffusion culturelle, j'opterais d'abord pour une présence accrue des arts et de la culture provenant de toutes les municipalités, petites ou grandes, de la région du Centre-du-Québec dans les journaux périodiques régionaux.

Je propose aussi que les lieux d'exposition déjà existants aient des formations obligatoires dans le but d'atteindre un niveau de professionnalisme adéquat qui apporte aux artistes exposants la

---

<sup>9</sup> BRAULT, SIMON, allocutions, Sommet canadien des arts, *Un avenir inspiré pour les arts*, 2015.

reconnaissance par les pairs (par exemple, en faisant un appel de dossiers et en ayant un jury composé d'artistes professionnels). De plus, il serait pertinent que le personnel de ces endroits ait une formation dans la vente d'œuvre d'art, ce qui apporterait un revenu considérable pour ces lieux qui se retrouvent souvent en situation financière précaire. Exploitions la pleine capacité de ces belles salles d'exposition que nous avons en région !

Je souhaite que l'État maintienne la capacité de soutenir le développement culturel avec équité sur l'ensemble du territoire québécois. Les communautés se développent autour de la culture, car comme je peux en témoigner, celle-ci est le noyau de plusieurs petits villages du Québec.

Décentralisons la vie culturelle pour un dialogue et un échange des plus enrichissants entre ruralité et urbanité. Aussi, pour ne pas compromettre l'identité de la culture québécoise, il est primordial que les artistes de partout sur le territoire aient à parts égales l'opportunité d'être subventionnés et d'être diffusés.

#### **Ouverture :**

Il est vrai comme vous le dites que « Les régions et les municipalités découvrant le rôle qu'elles peuvent jouer dans le domaine de la culture, sont devenues des partenaires de premier ordre<sup>10</sup>. » Nous, acteurs du milieu culturel centricois et des autres régions intermédiaires ou éloignées, devons continuer à être soutenus pour l'efflorescence culturelle du Québec entier.

Vive le pluralisme culturel où les identités culturelles se côtoient !

---

<sup>10</sup> MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Renouvellement de la politique culturelle du Québec – Cahier de consultation*, Gouvernement du Québec, 2016.

## BIBLIOGRAPHIE

### Ouvrages généraux :

CAMUS, ALBERT, *L'homme révolté*, Édition Gallimard, 195.

CÔTÉ, VÉRONIQUE, *La vie habitable*, Atelier 10, 2014.

### Cybergraphie :

BRAULT, SIMON, allocutions, Sommet canadien des arts, *Un avenir inspiré pour les arts*, 2015.

UNESCO, Conférence mondiale sur les politiques culturelles, *Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles*, 1982.

PUBLICATIONS DU QUÉBEC, *Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature*, chapitre S-32.01, Gouvernement du Québec, 1988.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Renouvellement de la politique culturelle du Québec – Contexte général*, Gouvernement du Québec, 2016.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS, *Renouvellement de la politique culturelle du Québec – Cahier de consultation*, Gouvernement du Québec, 2016.